

Résolutions du Conseil Fédéral d'Europe Ecologie-Les Verts relatives à l'abolition des armes nucléaires et à un référendum sur cette question (Extraits)

1. Le Conseil fédéral du 5 juin 2011 s'associe officiellement à l'**Appel international pour une Europe sans armes ni centrales nucléaires**, qui énonce notamment :

« (...) Dans cette perspective, nous, citoyens d'Europe et du monde, faisons nôtres et appelons les citoyens de tous les pays d'Europe à partager les exigences suivantes :

- **1.** De l'Atlantique à l'Oural, plus aucun armement nucléaire ne doit stationner ni être installé en Europe.
- **2.** Plus aucune arme nucléaire ne doit menacer l'Europe ni menacer le reste du monde.
- **3.** L'Europe doit initier et soutenir jusqu'à son plein achèvement le processus d'abolition des armes nucléaires dans le monde, conformément à l'article VI du traité de Non Prolifération. »

Unanimité moins un contre et un blanc.

2. « Le Conseil fédéral des 23 et 24 juin 2012 demande à l'ensemble de ses représentant-e-s au parlement et au gouvernement de tout mettre en oeuvre pour que soit mis à l'étude dans un délai rapproché un projet de loi ou une proposition de loi portant l'organisation d'un large débat et d'un référendum sur la question suivante:

"Approuvez-vous que la France participe avec les autres Etats concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?"

Le Conseil Fédéral rend hommage à l'action de Jean-Marie Matagne, assume son combat et s'engage à le porter. Il souhaite que Jean-Marie Matagne et Luc Dazy puissent arrêter leur grève de la faim et souhaite vivement que la présidence de la République qui les recevra demain entende leur exigence dont il est solidaire. »

Unanimité moins une abstention.

3. Le Conseil fédéral des 11 et 12 mars 2017 décide :

« – d'appeler la France, à ne plus s'opposer aux propositions de principes d'un projet de traité d'interdiction des armes nucléaires en vue de leur élimination et demande qu'elle participe à la conférence et aux négociations organisées par l'ONU en 2017 ;

– approuve la proposition de loi parlementaire organisant un référendum national sur la question :

« Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des Etats concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? »

– signe l'*Appel à référendum* et invite tous les parlementaires à signer la *Proposition de Loi référendaire* sur ce sujet ;

– soutiendra la campagne de recueil des soutiens citoyens à la proposition de loi référendaire puis, s'il y a lieu, la campagne pour le OUI à la question du référendum ;

- demande aux candidat.e.s soutenu.e.s par EELV à l'élection présidentielle et aux législatives de 2017 de s'approprier ces objectifs et de défendre l'interdiction des armes nucléaires ;
- appelle l'ensemble des candidat.e.s français.es à l'élection présidentielle à s'approprier ces objectifs et à défendre l'interdiction des armes nucléaires ;

(...) »

Unanimité moins 15 blancs.

4. Le Conseil fédéral des 1^{er} et 2 octobre 2022

(...)

- souhaite **impulser de nouvelles initiatives européennes pour le désarmement nucléaire dans le monde** et pour limiter de manière générale la course aux achats d'armes conventionnelles ;
- **refuse toute prolifération européenne des armes nucléaires françaises** - tant en termes de financement européen qu'en termes de scénarii d'utilisation
- **n'exclut pas la possibilité d'engager une initiative de désarmement nucléaire au niveau français** sans consensus européen sur le sujet et lorsque les conditions seront réunies.

(...) »

Unanimité moins un blanc.